

Sénatoriales en Vaucluse : les grands électeurs votent Blanc

Alors que <u>les grands électeurs vauclusiens viennent de désigner les 3 sénateurs de Vaucluse,</u> retour sur cette élection où les partis traditionnels restent les grands vainqueurs.

Sur les 1251 suffrages exprimés, 411 sont allés à Jean-Baptiste Blanc (LR), 356 à Alain Milon (LR réélu) et 284 à Lucien Stanzione (PS-Union de la gauche et des écologistes). Les deux autres candidates, Bénédicte Auzanot (Rassemblement national) et Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud) n'ont recueilli respectivement que 157 et 43 voix.

Grand gagnant de ces sénatoriales, donc, l'avocat Jean-Baptiste Blanc, 48 ans, adjoint au maire de Cavaillon, secrétaire LR du département et 1^{er} vice-président du Conseil Départemental en charge des finances. Sa priorité au Palais du Luxembourg : « Aider les communes et les élus de Vaucluse, être présent sur le territoire ».

Autre élu : Lucien Stanzione, 1er secrétaire du Parti Socialiste 84, ancien maire d'Althen-les-Paluds qui a réussi à réunir toutes les forces de gauche (PC, PRG) et les écologistes. Il veut « Faire un mandat concret, proche du terrain, des préoccupations des gens et organiser une à deux fois par an un séminaire local pour que remontent les doléances de la base ».

De retour au Sénat pour 6 ans, Alain Milon, maire RPR de Sorgues de 1989 à 2010, conseiller général de 1985 à 2005 et sénateur LR depuis 2004, où il a présidé pendant deux mandats la Commission des affaires sociales. Ses priorités : « La santé, la dépendance et le financement du grand âge ainsi que les retraites ». Il salue au passage le renforcement de la présence d'élus LR au Sénat et la percée des écologistes et souligne que « La Haute assemblée est celle qui a la meilleure représentation nationale des différentes sensibilités. »

«L'ancien monde a encore de beaux restes.»

En revanche, 'En Marche' reste en rade...Le parti présidentiel avait choisi comme candidate Laurence Chabaud, maire de Saumane et directrice du Service environnement dans la Communauté d'agglomération Luberon – monts de Vaucluse, une fonction jugée incompatible par le Tribunal Administratif de Nîmes qui a invalidé sa candidature. Elle a donc jeté l'éponge avec Claude Haut, 2^e sur sa liste, ancien maire socialiste de Vaison-la-Romaine depuis les inondations de 1992, président du Conseil Général (2001-2015), sénateur depuis 1995, qui avait pris le train 'En Marche' en 2017 dans la foulée de l'élection d'Emmanuel Macron.



Gauche et droite, piliers de 'l'ancien monde', restent donc prééminentes dans le Vaucluse qui envoie au Sénat deux Républicains et un Socialiste. Emmanuel Macron qui n'était arrivé que 3° au 1er tour de la dernière présidentielle (20,75% des voix) derrière Jean-Luc Mélenchon (28,35%) et Marine Le Pen (21,15%) ne s'est toujours constitué un socle solide dans le département où pour les dernières municipales de 2020, les élus de la REM ont totalisé 0,93% des inscrits au 1er tour. Et certains observateurs de la vie politique vauclusienne s'interrogent sur l'absence de la REM aux Sénatoriales : « Soit c'est une boulette de débutants... Soit, ils l'ont fait exprès pour ne pas prendre une déculottée. »

Solidarité : les maires de Vaucluse avec les communes du Gard

Suite à l'épisode cévenol qui s'est abattu sur le Gard récemment, le conseil d'administration de l'<u>Association des maires de Vaucluse (AMV)</u> a tenu à témoigner sa solidarité aux habitants des communes de ce département voisin. L'association des élus vauclusiens a ainsi décidé d'apporter son soutien à travers une première aide exceptionnelle d'un montant de 5 000 €.

Ce n'est pas la première fois que l'AMV manifeste ainsi sa solidarité. L'an dernier, l'association coprésidée par Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues, et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, avait participé, à hauteur de 10 000 €, à la collecte nationale pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris ou bien encore au soutien à la reconstruction de l'île française de Saint-Martin dans les Caraïbes (pour un montant de 10 000€) après l'ouragan Irma en 2017.

Des gendarmes au plus proche du Vaucluse



Ecrit par le 12 novembre 2025



Entretien avec le Colonel <u>Jean-Christophe Le Neindre</u>, patron des gendarmes de Vaucluse : « Je suis à la tête d'un groupement résolument engagé au service de la population. »

Il est en poste depuis le 1er juillet 2019 dans un département où il commande plus de 700 militaires d'active et près de 400 réservistes. Auparavant, le colonel Jean- Christophe Le Neindre a fait ses études au lycée militaire d'Aix-en-Provence, à l'école de l'Air de Salon-de-Provence puis son parcours l'a amené à devenir chef d'escadron à Sélestat, à diriger l'antenne GIGN de Cayenne, à la Gendarmerie de Colmar ainsi qu'à être chargé de mission auprès de l'Association des maires de France (AMF).

« Globalement, la population a l'esprit civique. »

Si les chiffres de la délinquance ne sont pas excellents (+6,8% de violences sexuelles, +4,7% de cambriolages, +2,4% d'atteintes volontaires à l'intégrité physique) selon le ministère de l'Intérieur pour 2019 dans le Vaucluse, « avec la crise sanitaire, sociale et économique induite par la Covid-19, nous avons mis en œuvre, avec l'aide du Préfet, une organisation adaptée pour répondre, jour et nuit, aux sollicitations des Vauclusiens », explique Jean- Christophe Le Neindre. « Nous avons vécu un printemps



et un été particuliers. Les frontières ont été fermées, le flux de touristes a été différent, chacun voulait son petit coin de verdure, de nature, on a assisté à quelques crispations, quelques tensions, sans plus. On n'est ni à Dijon (rixes avec des Tchétchènes), ni à Bayonne (chauffeur de bus mortellement agressé). La population est compréhensive, globalement, elle porte le masque, respecte les gestes barrières, elle a l'esprit civique. Nous avons mené des contrôles de bon aloi. Même si certains conducteurs se sont défoulés sur les autoroutes en moto ou en berline avec de très grands excès de vitesse, à plus de 200km/h. Les suspensions de permis de conduire ont grimpé de 12%. Mais, en revanche, avec le confinement, le nombre d'accidents de la route a reculé, avec moins de victimes. »

Le Colonel Le Neindre poursuit : « Avec la crise de la Covid, nous avons mis sur pied un 'Détachement d'appui territorial' avec une trentaine de réservistes opérationnels par jour sur le terrain, par exemple au Pontet, à Bollène ou à Gordes pour vérifier le port du masque, le respect des distanciations avec bienveillance et discernement, mais les plus récalcitrants qui n'observaient pas les règles, rares heureusement, ont été verbalisés. » Autre initiative à l'actif des gendarmes, soutenir les maires, notamment les nouveaux élus issus des municipales 2020. « Nous avons reçu un renfort de gendarmes mobiles, soutenus par des réservistes, organisé des patrouilles à cheval dans le Luberon, en canoé sur la Sorgue, en VTT autour d'Orange et Carpentras pour aller au-devant de la population autochtone et des touristes. »

« Surveillance de l'outil de travail pendant le confinement. »

« Pendant le confinement, nous avons surveillé les entreprises, les commerces fermés et les dépôts de marchandises pour qu'ils ne subissent pas de cambriolages, les pharmacies pour qu'on ne dérobe ni masques ni gel hydro-alcoolique, mais aussi les exploitations agricoles pour éviter les vols de tracteurs ou de fuel et ainsi préserver l'outil de travail de chacun. Les personnels soignants, et pas seulement les médecins et infirmières, ont bénéficié de coupe-files avec caducée pour circuler plus facilement au service des malades. »

Contrairement à l'image d'Epinal, les véhicules des patrouilles de gendarmes ne sont pas hors d'âge et délabrés... Le groupement de Vaucluse voit sa flotte régulièrement renouvelée par des véhicules récents et puissants « Nous avons une Mégane RS pour l'escadron autoroutier, mais aussi des motos, des vans dans lesquels les groupes d'intervention peuvent mettre tout leur matériel quand ils partent en mission. »

Le Colonel se félicite de la réaction de ses troupes : « Pendant le confinement, des gendarmes qui étaient en vacances les ont annulées pour reprendre du service, 'Je veux revenir pour être utile quand mon pays en a besoin' a expliqué l'un d'eux. Ou encore : 'J'ai gardé 'l'esprit Charlie', quand je me lève le matin, je fais mon métier de gendarme, je me mets naturellement au service de la population'. »

D'ailleurs, la gendarmerie recrute à des degrés divers d'âge et de qualification. Elle a besoin de 'réservistes opérationnels', qui ont déjà un métier mais qui peuvent travailler 60 jours par an pour la gendarmerie en étant rémunérés. Pour les jeunes, existe le SNU (Service national universel). Dix-sept vont bientôt être reçus pour suivre un stage d'acculturation aux métiers de la gendarmerie à la



Toussaint. En liaison avec Bertrand Gaume, le Préfet de Vaucluse, des 'Cellules territoriales de prévention et de contact' avec les maires permettront d'associer des citoyens et des référents par quartier et par commune, pour qu'ils recensent les difficultés qu'ils rencontrent et apportent une solution d'apaisement, de mieux vivre ensemble.

« De plus en plus d'échange de proximité. »

Grâce à la PSQ (Police de sécurité du quotidien), les forces de l'ordre ont développé leur implication sur le terrain, au contact de la population, en un an +60% d'échanges de proximité sur les marchés et dans les commerces, en discutant avec les gens dans la rue, pour connaître les attentes des territoires, prendre le pouls du Vaucluse. Avec l'organisation Jeux olympiques en France en 2024, la gendarmerie a besoin de beaucoup de monde pour l'accueil du public, des équipes du monde entier, la sécurisation des stades et des hôtels dans lesquels séjourneront les délégations olympiques. Ils toucheront environ 100€ par jour. Et le Colonel Le Neindre le dit haut et fort pour conclure : « Je suis à la tête d'un groupement solide, efficace, motivé, disponible, entraîné, résolument engagé au profit de la population. Et ce qui nous fait tous avancer, dans la gendarmerie, c'est l'envie. »

Sénatoriales : deux nouveaux, Jean-Baptiste Blanc (LR), Lucien Stanzione (PS) et un nouveau mandat pour Alain Milon



Ecrit par le 12 novembre 2025



Pas de bouleversement en Vaucluse à l'occasion des élections sénatoriales qui viennent de se tenir aujourd'hui. Les 1 303 grands électeurs du département envoient deux sénateurs LR et un sénateur socialiste siéger pour 6 ans au palais du Luxembourg.

Pas moins de 2h et quart ont été nécessaires pour dépouiller le scrutin à la Préfecture... Vainqueur, Jean-Baptiste Blanc, conseiller départemental en charge des finances qui a été élu (411 voix, soit 32,86 %). Il succède, à 48 ans, à l'inoxydable Alain Dufaut, sénateur depuis 1987 qui ne se représentait pas. Autre entrée au Sénat, celle de Lucien Stanzione (284 voix, 22,7%), longtemps maire d'Althen-les-Paluds, actuellement président de la Fédération Socialiste de Vaucluse. Quant à Alain Milon, il rempile pour 6 ans (356 voix, 28,46 %). L'ancien maire de Sorgues, médecin de formation, est notamment président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la bioéthique ainsi que de la commission d'enquête pour l'évaluation des politiques publiques face aux grandes pandémies à la lumière de la crise sanitaire de la covid-19 et de sa gestion.

Aucune femme de Vaucluse n'a été élue à la Haute Assemblée, puisque la Rassemblement national (RN) Bénédicte Auzanot n'a recueilli que 157 suffrages (12,55 %) et Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud), 43 (3,44 %).

Voir les résultats du Vaucluse en détails sur le site du ministère de l'intérieur.



L'Association des maires de Vaucluse aux cotés des élus jusqu'en 2026

L'<u>Association des maires de Vaucluse (AMV)</u> vient de tenir à Sorgues ses universités des maires et des présidents d'intercommunalité de Vaucluse. En partenariat avec l'<u>association des maires de France (AMF)</u> et mairie 2000, cette formation a permis aux élus vauclusiens de mieux comprendre les enjeux de leur fonction.

Le duo à la présidence de l'AMV, composé de Jean-François Lovisolo, maire de La Tour-d'Aigues, et de Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, a accueilli une centaine d'élus à la salle des fêtes de Sorgues. Ainsi, 50 communes vauclusiennes et deux EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) étaient représentés.

En tout, les élus ont suivi près de 7 heures de formation rythmées par 6 intervenants différents. Entre assureurs, géomètres-experts, et bien d'autres, les représentants des collectivités du département ont pu bénéficier d'un large éventail de connaissances pour mener à bien leur mandat jusqu'en 2026. « La fonction d'élu n'est pas si simple qu'elle n'y parait, au contraire, elle est complexe et transversale », explique Jean-François Lovisolo. De la retraite à l'absentéisme professionnel en passant par les contrats de projet, tous les sujets liés à la fonction d'élu ont été abordés.

« Cette journée d'apprentissage est plus qu'essentielle. »

« Cette formation est plus que nécessaire puisqu'elle nous permet d'accompagner les élus locaux dans la gestion de leur fonction », ajoute le maire de La Tour-d'Aigues. Cet accompagnement constitue l'objectif principal de l'AMV qui propose cette formation jugée indispensable par les différents élus présents. « Cette journée d'apprentissage est plus qu'essentielle, surtout pour les nouveaux élus comme moi », raconte Dominique Vissecq, adjointe au maire de Bédoin, Alain Constant, et chargée du pôle culturel. L'ancienne professeure d'histoire, tout comme les autres élus, espère assister à d'autres formations comme celle-ci au cours de l'année. « Cela nous permettrait d'être réactifs face à toute situation », justifie-t-elle.

La centaine d'élus était assidue. La complexité et la richesse de cet enseignement constituent un frein pour la mémoire des mandatés. Un 'guide du maire employeur' de plus de 200 pages récapitulatif de cette journée leur sera donc accessible sur internet d'ici la fin du mois.



« Notre objectif est de proposer 2 ou 3 formations par an. »

L'association des maires de Vaucluse ne compte pas s'arrêter à cette journée éducative. « Notre mission est de plus en plus difficile : contraintes budgétaires, transferts de compétences aux intercommunalités, évolution permanente du contexte législatif réglementaire, multiplication des normes, responsabilité des élus... » avaient déclaré les deux coprésidents suite à leur élection en juillet dernier. Afin de faire face à ces nombreuses problématiques, l'AMV programme plusieurs journées informatives comme ses universités des maires et des présidents d'intercommunalité de Vaucluse. « Toute une série de formations est prévue jusqu'en 2026. Notre objectif est de proposer 2 ou 3 formations par an afin d'affronter le cadre évolutif qui se veut très rapide, surtout au niveau de l'urbanisme », annonce Jean-François Lovisolo.

La priorité de l'AMV reste l'accompagnement des élus durant les 6 années à venir. L'association représente un pont entre ses membres et l'administration. Les représentants des collectivités vauclusiennes peuvent accéder aux différents contacts des membres de l'AMV. Ils peuvent également échanger entre eux sur les difficultés rencontrées au quotidien et les solutions apportées, comme ils l'ont fait jeudi dernier.

Le garde des Sceaux veut protéger les maires

Le Garde des Sceaux vient de publier une circulaire à destination des parquets afin de lutter contre les agressions visant les maires et les élus municipaux. Ce document contient la prise en compte de la qualité des victimes dans les qualifications pénales retenues, le recours à la qualification d'outrage s'agissant des insultes, une réponse pénale qui évite le simple rappel à la loi et, pour les actes les plus graves, l'usage de la comparution immédiate ou l'interdiction de séjour.

« Cela répond aux attentes des élus agressés de voir prises en compte à sa juste mesure les atteintes dont ils font l'objet, se félicite l'AMF (Association des maires de France) qui rappelle aussi que « ces engagements ne pourront être tenus qu'à la condition que les moyens de services de la Justice soient renforcés et que la répartition des effectifs de police et de gendarmerie préserve l'impératif de proximité et de réactivité d'intervention. »

1 milliard d'euros pour l'investissement local

Cet été, le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a dévoilé les grandes lignes du DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local). Ce plan de relance et d'accompagnement dans les territoires est doté de 1 milliard d'euros réparti en enveloppes régionales. Destiné aux opérations lancées par les communes, les EPCI et les Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR), ces sommes doivent permettre d'aller au bout de certains contrats. Parmi ces contrats sont comptés les conventions 'Action coeur de ville', les conventions et protocoles 'Territoires d'industrie', les futures conventions 'Petites villes de demain', les contrats de ruralité, de ville, et de plan 'État-région'.



Ecrit par le 12 novembre 2025

Un modèle de contrat sous la forme d'une simple convention sera transmis aux collectivités territoriales par la direction générale des collectivités locales. Ainsi, ces collectivités pourront soutenir des projets sur des thématiques prioritaires comme la transition écologique, la résilience sanitaire et la préservation du patrimoine public historique et culturel. La DSIL sera répartie en adéquation avec les priorités gouvernementale en termes d'aménagement et de cohésion du territoire.

Vanessa Arnal

Journaliste stagiaire de l'Ecole de journalisme de Nice

Sénatoriales en Vaucluse : 5 listes pour 3 fauteuils





Deux listes 'Les Républicains', deux autres d'extrême droite et une de gauche s'affronteront, ce dimanche, pour obtenir l'un des 3 sièges dont le Vaucluse dispose au Sénat. Un scrutin où 'La République en marche' sera absente en raison de l'invalidation de sa liste.

« Les élections sénatoriales sont les seules élections où les électeurs mentent plus que les candidats », s'amuse à répéter un sénateur centriste afin d'illustrer les particularités de ce scrutin indirect réservé aux seuls grands électeurs. En Vaucluse, ils seront ainsi 1 303 à désigner, dimanche 27 septembre prochain, les 3 représentants du département qui iront siéger sur les bancs du palais du Luxembourg dans ce cadre cette élection partielle visant à renouveler les mandats de 172 sénateurs sur les 348 siégeant actuellement.

Cinq listes sont sur la ligne de départ :

- la liste 'Des vauclusiens pour une France qui gagne' d'Alain Milon, candidat sortant LR (Les Républicains), accompagné d'Anne-Marie Bardet, Pierre Gonzalvez, Marie-Ange Conté et Patrick Adrien,
- la liste du Rassemblement national 'Libertés, localisme, identité : protégeons le Vaucluse !' de Bénédicte Auzanot avec Philippe de Beauregard, Anne-Sophie Rigault, Joris Hébrard et Marie Thomas de Maleville
- la liste d'union 'Pour un Vaucluse solidaire et écologique' du socialiste Lucien Stanzione avec Sylvie Fare, André Castelli, Alexandrine Meynaud et Pierre Maurel
- la liste 'Le Vaucluse au présent' du LR Jean-Baptiste Blanc avec Dominique Santoni, Alain Dufaut (sénateur LR sortant), Anne-Priscille Bazelaire et Dominique Bodon,
- la liste 'Vaucluse Espoir' de la Ligue du Sud de Marie-Claude Bompard accompagnée de Pierre Marquestaut, Marie Calero, Jacques Bompard et Marie-France Lorho.

La liste LREM invalidée

A noter que pour des raisons liées à des conditions d'éligibilité tirées des articles L.O. 160 et L.O. 132 II du code électoral, une 6° liste, la liste LREM (*La République en marche*), conduite par Laurence Chabaud n'a pas pu être enregistrée par la préfecture. Cette liste comptait dans ses rangs le sénateur sortant Claude Haut ainsi que Carine Blanc, Jean-Luc Borel et Michèle Malivel.

La raison de cette invalidation : « les directeurs généraux, directeurs généraux adjoints, directeurs, directeurs adjoints et chefs de service du conseil régional, de la collectivité territoriale de Corse, du conseil départemental, des communes de plus de 20 000 habitants, des communeutés de communes de plus de 20 000 habitants, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles » ne peuvent exercer le mandat de sénateur. Une situation dans laquelle s'est retrouvée Laurence Chabaud, maire de Saumane-de-Vaucluse, mais surtout directrice de l'environnement au sein de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV), fonction incompatible avec cette élection comme on peut le lire dans le mémento du ministère de l'Intérieur destiné à l'usage des candidats.



Un mandat de 6 ans

Les 348 sénateurs français sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral de grands électeurs composé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux, élus à leur poste au suffrage universel. Un sénateur est élu pour un mandat de 6 ans. Selon le nombre de sièges à pourvoir, les sénateurs sont élus au scrutin majoritaire à deux tours (circonscriptions désignant 1 ou 2 sénateurs) ou au scrutin de liste à la représentation proportionnelle (circonscriptions désignant 3 sénateurs ou plus).

4G : Orange vise une couverture pour 100 % des Vauclusiens



Ecrit par le 12 novembre 2025



L'opérateur de téléphonie Orange poursuit le déploiement de la fibre et l'amélioration des débits internet dans le Vaucluse. Ainsi, en 2020, Orange a installé trois nouveaux sites 4G dans le département, à Cucuron, Sorgues et Vaison-la-Romaine. Deux autres sites sont en prévision dans les prochains mois. Par ailleurs, 5 autres sites existants ont été équipés de la 4G à Carpentras, Grambois, Loriol-du-Comtat, Uchaux et Villelaure. A terme, la 4G sera installée sur tous les sites mobiles Orange avec un objectif de couverture de la population vauclusienne de 100 %.

120 000 logements et locaux commerciaux éligibles à la fibre

Côté fibre FTTH, ce déploiement est lancé, voire très avancé, dans les 35 communes de Vaucluse opérées par Orange (zone privée AMII Orange). A ce jour, 120 000 logements et locaux commerciaux sont éligibles à la fibre, soit 70 % de la totalité des logements de la zone de déploiement par Orange. Depuis 12 mois, le nombre de foyers et professionnels éligibles a augmenté de 35% malgré un contexte sanitaire qui a fortement impacté les déploiements. Dans le même temps, Orange a amélioré les débits internet pour 510 foyers et professionnels des communes de Blauvac, Castellet, La Garde d'Apt et Saignon dont



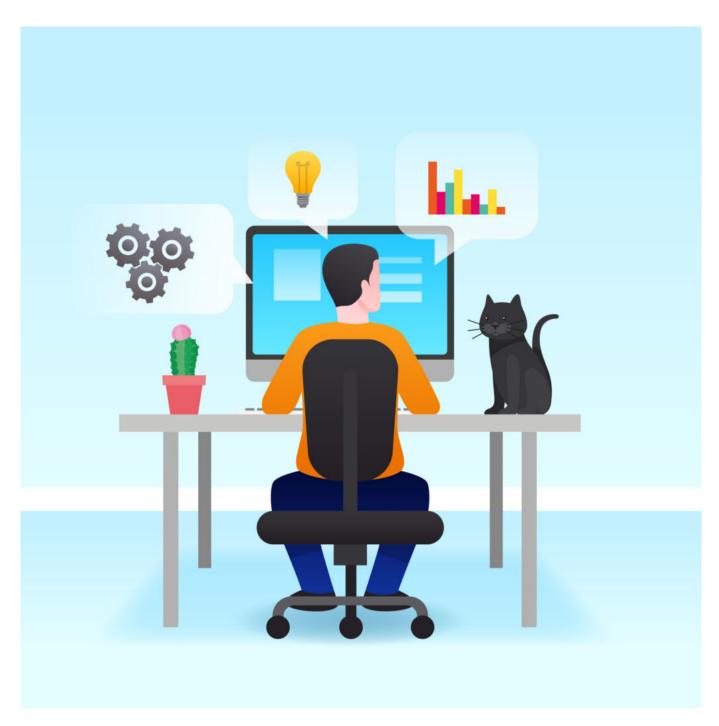
les lignes téléphoniques sont raccordées sur des Nœuds de raccordement zone d'ombre (NRAZO), dans le cadre de son programme 'Orange Territoires Connectés'.

Cette modernisation des réseaux permet à tous les foyers de bénéficier de la TV par internet et, pour 340 foyers dont les lignes téléphoniques sont les plus proches des NRAZO, de bénéficier de débits jusqu'à 50 Mbits via la technologie VDSL2. Depuis fin 2016, 80 communes ont bénéficié d'amélioration des débits internet et l'accès à de nouveaux services, soit environ 14 000 foyers (93% des Vauclusiens ont accès à la TV par internet et 85 000 lignes téléphoniques sont éligibles à la technologie VDSL2).

Le télétravail levier de la transition écologique ?



Ecrit par le 12 novembre 2025



« Quel rôle le télétravail peut-il jouer dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture et avec quel gain financier pour les actifs ? » Interrogent <u>Gilles Périlhou</u> et <u>Yohann le Postollec</u> respectivement directeur et auteur de la publication 'Télétravail, levier de la transition écologique ? Perspectives dans l'aire urbaine d'Avignon pour l'<u>Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse</u>.



Le confinement pour cause de Covid 19 a mis un coup d'arrêt à notre façon de vivre, de travailler et même de penser à la façon d'un arrêt sur image ouvrant sur de nouvelles perspectives et de nouvelles exigences. Le télétravail pourrait, ainsi, investir dorénavant plus de place dans nos agendas. Le nez rivé sur les statistiques jaillies du confinement, l'Aurav relève les nouvelles tendances dessinant des perspectives d'usage bénéfiques à la transition écologique... et au budget des salariés.

Voiture et distances parcourues

Le coût des déplacements en voiture et l'allongement des distances parcourues conduisent à s'interroger sur l'intégration du télétravail comme levier énergétique et économique. Cette question se pose avec acuité dans l'aire urbaine d'Avignon où près de 126 000 actifs (60% des actifs) sortent quotidiennement de leur commune de résidence pour aller travailler, en parcourant une moyenne de 38 kilomètres allerretour (25 kilomètres en incluant les actifs qui travaillent dans leur commune de résidence) et en utilisant à 93,5% leur voiture.

Transport en commun et dispersion des flux

Malgré une certaine polarisation de l'emploi autour des villes principales : Avignon, Orange, Carpentras, Cavaillon, l'importante dispersion des flux domicile/travail dans l'aire urbaine d'Avignon complexifie la mise en place, à l'échelle de l'aire urbaine, de véritables solutions de mobilités en transports collectifs et en modes actifs. Dans ce contexte, quel rôle peut avoir le télétravail dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture ? Et avec quel gain financier pour les actifs ?

Un budget de 6 000€ par an

En 2017, les ménages français ont dépensé 6 000€ par an, en moyenne, pour le transport. On estime le budget mensuel pour se rendre au travail entre 100 et 150€ dans les villes de moins de 100 000 habitants (Etude Insee 2017 RegionsJob).

En France

Les déplacements représentent, actuellement en France, 18% du budget annuel des ménages (enquête 2017 de l'Insee, Institut national de la statistique et des études économiques, sur les comportements de consommation des ménages) contre 11% il y a 50 ans.

Dans le détail

Le coût de revient kilométrique d'un véhicule particulier s'élève en moyenne au niveau national, à 0,34€/km (Observatoire du véhicule d'entreprise (OVE), étude TCO Scope et site Ooreka). Pour 25 km parcourus en moyenne par jour dans l'aire urbaine, qui compte près de 168 000 actifs utilisant la voiture pour effectuer les trajets domicile-travail et si l'on se base sur 228 jours travaillés en 2020, on obtient un coût d'utilisation de la voiture de 8,2€ par jour et environ 1 900€ par an. Un jour de télétravail par semaine apporterait ainsi un gain moyen financier de 265€ par an.

Les émissions de CO2 induites

En France, un véhicule émet en moyenne 111g de CO2 par km (données AAA data 2017), soit un total dans l'aire urbaine d'Avignon de 123 086 tonnes de CO2 émises par les véhicules pour les Cette



estimation peut constituer une base minimum pour évaluer plus précisément le nombre d'actifs pouvant télétravailler dans une logique de développement du télétravail. Une baisse potentielle de 3,5% des émissions de CO2 pourrait être envisagée sur les trajets domicile-travail par jour télétravaillé. Cette hypothèse est fondée sur des calculs basés sur 228 jours travaillés dans l'année.

Source «Quel rôle le télétravail peut-il jouer dans une politique de mobilité durable ? Peut-il constituer une solution pour réduire les émissions liées à la voiture et avec quel gain financier pour les actifs ? », de Gilles Périlhou et Yohann le Postollec respectivement directeur et auteur de la publication 'Télétravail, levier de la transition écologique ? Perspectives dans l'aire urbaine d'Avignon pour l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse. A consulter <u>ici</u>

28% des salariés vauclusiens au travail pendant le confinement

Au plus fort du confinement, soit du 23 mars au 6 avril, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) estime que 28% des salariés vauclusiens se sont rendus sur leur lieu de travail. Il s'agit du plus fort taux régional durant cette période, largement devant les Bouches-du-Rhône notamment (21 %). A la fin du confinement toutefois, les trajets domicile-travail n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise (65% pour le Vaucluse à la fin mai). Cela traduit probablement le fait que l'activité n'est pas revenue à la normale, mais aussi l'importance du télétravail, encouragé par le gouvernement, y compris après le 11 mai, date du déconfinement.

Le télétravail chez Orano

Chez Orano, à Tricastin, le site d'enrichissement et de conversion d'Uranium accueillant 2 700 salariés est passé, durant le confinement à 900 personnes, dont 50% de sous-traitants, sur le site. Les salariés dont l'activité était dédiée aux études ont pu continuer en télétravail tandis que le personnel affecté à la supervision et aux travaux non urgents du démantèlement ont dû stopper leur activité. Près de 600 personnels d'Orano ont ainsi télétravaillé, 200 collaborateurs y étant maintenus pour garde d'enfants et une centaine placés en activité partielle lorsque leur activité n'était pas compatible avec le télétravail. Ils ont alors bénéficié d'une indemnisation du chômage portée à 92% du salaire brut, en accord avec les organisations syndicales.

Le port du masque au travail

Près de 38 % des Français ne veulent pas porter un masque dans leur entreprise. Dans le détail, ils sont plus de 12% à refuser cette protection si elle n'est pas obligatoire et plus de 26% qui ne suivront pas le port imposé par l'Etat à partir du 1er septembre. Cependant, malgré cette opposition 62% des Français vont porter un masque dans leur société : 36% le feront par obligation et 25% le feront volontairement. L'obligation du port du masque pour tous les salariés en entreprise ne semble pas possible pour une grande majorité de Français. En effet, ils sont plus de 58% à déclarer que porter un masque n'est pas envisageable sur leur lieu de travail. Obligation du port du masque ou pas, les entreprises françaises sont encore bien loin de toutes être prêtes pour la rentrée. Ainsi, 11% des Français déclarent qu'aucun protocole sanitaire n'a été mis en place et 28% ignorent si c'est le cas. Seuls 61% des Français devront suivre des directives précises imposées par leur direction pour leur retour au travail. Même après l'été, la crainte du coronavirus est encore bien présente dans l'esprit des Français. En effet, plus de 56% des personnes interrogées craignent de reprendre le travail et d'augmenter ainsi le risque d'être contaminés



par le virus. A la question 'la distanciation sociale en entreprise est-elle selon vous possible ?', la réponse des Français est très claire : plus de 66% déclarent que conserver plus d'un mètre entre les personnes présentes dans leur entreprise est totalement impossible à appliquer correctement.

Source Qapa, plateforme de recrutement par l'intérim. Sondage emploi réalisé en Août 2020. A consulter ici

L'Aurav

L'agence d'urbanisme Rhône, Avignon, Vaucluse est un outil de connaissance et de prospective des dynamiques territoriales, des évolutions socio-économiques et des modes de vie. Ses travaux en la matière concernent autant les échelles régionales qu'infra-communales. La mission d'observation constitue un socle des activités partenariales de l'agence, qui a pour vocation l'animation d'observatoires permanents et la réalisation d'analyses ciblées dans une optique d'aide à la décision. Dans ce cadre, l'agence fabrique, collecte, capitalise, traite et mutualise les données. L'association Loi 1901 a été créée en 2004 te fait partie des 53 agences de la Fédération nationale des agences d'urbanisme. Ses missions : Delta Rhodanien et coopération territoriale ; Planification et projet de territoire ; Etudes urbaines et aménagement ; Observation et prospective ; Animation territoriale et centre de ressources.

Mettre en place & manager le télétravail

Le télétravail s'impose dans le paysage professionnel. Pendant la crise du coronavirus, il a concerné des millions de salariés. Comment faire du télétravail un véritable levier de performance collective et de qualité de vie ? L'ouvrage délivre des clés de compréhension, des méthodes concrètes et des outils pratiques. Il évoque les bénéfices du télétravail pour l'entreprise : amélioration nette de la performance économique, organisationnelle, environnementale et sociale.

Mettre en place & manager le télétravail. 20 outils pour co-construire la performance collective et la qualité de vie. De Maxime Robache. 212 pages. 25€. Editions Eyrolles.

Vaucluse: sauvegarder le patrimoine



Ecrit par le 12 novembre 2025



Le ministère de la Culture, la FDJ (Française des jeux), l'historien et présentateur Stéphane Bern, et la Fondation du patrimoine mènent plus d'une centaine de projets dans le cadre de la Mission Patrimoine, dont plusieurs, en Vaucluse, sont déjà en cours.

Parmi plus de 4 000 projets signalés par le grand public depuis 2018, cette sélection se caractérise par sa très grande diversité car tous les types de patrimoine y sont représentés : édifices religieux, industriels et techniques, habitations, châteaux, maisons d'artistes, bibliothèques, moulins, jardins. En Vaucluse le village troglodytique de Barry à Bollène, l'abbaye de Sénanque ont déjà bénéficié de ce programme. Cette année, c'est le Rocher de la cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption à Vaison-la-Romaine qui a attiré l'attention de Stéphane Bern.

La cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption à Vaison-la-Romaine

La cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption est située dans la ville haute de Vaison-la-Romaine. Nichée à plus de 40 m sur un éperon rocheux à-pic, l'église érigée au XVe siècle est une prouesse architecturale. L'édifice résulte d'agrandissements successifs qui ont repoussé les élévations à l'extrémité de la falaise. Pillée pendant la Révolution française, la cathédrale se retrouve peu à peu délaissée au profit de Notre-Dame de Nazareth située dans la ville basse. En 1992, son mauvais état entraine sa fermeture, mais grâce à son classement au titre des monuments historiques et à l'engagement d'une association d'amis de la cathédrale pour éviter sa disparition, elle rouvre finalement au public en 2013.

Fragilité de la falaise

La cathédrale est aujourd'hui gravement menacée par l'extrême fragilité de la falaise haute de 40 m sur laquelle elle repose. L'effondrement des strates du rocher serait également une catastrophe pour les



maisons situées en contrebas, au bord de l'Ouvèze. La sécurisation de l'éperon rocheux est un préalable urgent à la restauration requise de l'édifice. Ses toitures ne sont plus étanches, provoquant des infiltrations d'eau qui fragilisent le bâtiment et les décorations intérieures.

Nature des travaux

Le confortement du rocher fragilisé doit être entrepris d'urgence (Mission Bern). Une fois la stabilité de la falaise solutionnée, la cathédrale pourra être restaurée tout d'abord en revoyant étanchéité sur la toiture puis en opérant la rénovation du clocher et des chapelles.

Une église de style roman

L'église est le témoin des origines du village. De style roman, elle est datée des XI-XIIe siècles. Au premier plan d'un panorama sur le Mont Ventoux, elle cristallise le dépouillement de l'art roman, qui fut d'abord un art de maçons et de tailleurs de pierre. Le clocher plat à double arcade, ouvert sur les montagnes, surplombe le chevet animé d'une vague de pierres formées par l'abside et ses deux absidioles. De plus, l'église accueille le festival d'été 'Musique d'été' depuis 30 ans, ainsi que le festival 'Autour du Ventoux'. L'église souffre d'infiltrations d'eau, qui s'accumule au bas des murs. Près 10 800€ seront nécessaires.

Le village troglodytique de Barry à Bollène

Le village troglodytique de Barry à Bollène a bénéficié d'une aide de 198 000€. Depuis l'époque néolithique et jusqu'au milieu du XXe siècle, plusieurs civilisations se succèdent sur le site de Barry, village accroché au flan d'une colline. Les Ligures, les Celtes puis les Romains ont fait de Barry, la Capitale du Tricastin en y développant un commerce intense par où transitaient les marchands phéniciens et grecs qui remontaient le Rhône puis la voie Agrippa. Tout concourt à penser à l'antique cité Aéria mentionné par Strabon. Le village, constitué de maisons troglodytiques, a été habité jusqu'au XXe siècle. Avant l'ouverture des carrières en 1850, les gens vivaient de l'élevage de brebis, ânes, cochons et de la terre : vigne, erse, arbres fruitiers et oliviers

Une vie intense

Ce site a abrité une vie intense. Les carriers exploitant la pierre du massif depuis l'époque romaine vivaient dans ce village. Des chapelles y étaient érigées, une seule demeure la chapelle Notre Dame d'Espérance, que la commune a restaurée courant 2014. Depuis 2009, un arrêté municipal interdit l'accès au public du fait de l'instabilité de la falaise. Cette instabilité met fortement en péril le village troglodytique et tout le patrimoine bâti.

Fragilité de la falaise

La ville de Bollène a commandé plusieurs phases de sondages de la falaise entre 2009 et 2010, ces derniers mettent en évidence sa fragilité et sa dangerosité. Les objectifs poursuivis sont la valorisation du site par des actions de sauvegarde, de consolidation et de sécurisation. Les travaux seront de plusieurs



natures et porteront sur la falaise, le bâti et les espaces verts.

Mesures de sauvegarde

Sur le bâti les interventions seront axées sur la dévégétalisation des toitures, des façades, le remaillage de fissures, le confortement des maçonneries, la réfection de joints à la chaux, la consolidation d'enduits existants, la réfection de toitures et la création de couvertures en lauzes.

S'agissant des cheminements, ils seront sécurisés avec la création de murets en terrasse, la restauration et le rehaussement de restanques et enfin au moyen de l'installation de garde-corps à deux lisses. Les calades seront remises en valeur. L'objectif principal est de sauvegarder ce site et cette mémoire mais aussi de le sécuriser pour le public car malgré l'arrêté un très nombreux public fréquente Barry, familles, groupes organisés, sportifs... et enfin, d'y amener de l'animation ponctuelle. Le village de Barry a bénéficié de 198 000€ provenant de la 'mission' Bern, cependant sa réhabilitation complète est estimée à 2,11M€.

L'Abbaye de Sénanque à Gordes

Lors de la mission patrimoine 2019, 707 493€ avaient été remis au monastère pour lancer la restauration de cet édifice religieux cistercien fondé au XIIe siècle constituant un joyau de l'art roman provençal classé Monument historique depuis 1921. Estimé à 2,8 M€ les travaux prévoient la stabilisation de la nef ainsi que de la coupole du clocher, le renforcement des fondations et la consolidation des murs pignons et des murs gouttereaux. Le chantier est supervisé par l'architecte Renzo Wieder basé à Arles et Valenciennes.